



Communiqué de presse relatif à l'organisation d'un Atelier de travail portant sur les professions non financières et la prévention du blanchiment de capitaux

Rabat, le 18 décembre 2014

L'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF) a organisé, conjointement avec Bank Al-Maghrib, le 18 décembre 2014 à Rabat, un atelier de travail, sous le thème « les professions non financières et la prévention du blanchiment de capitaux », au profit des experts comptables et comptables agréés, agents et intermédiaires immobiliers, négociants en pierres et métaux précieux et casinos. Ces professions sont assujetties aux obligations de la loi n° 43-05 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux au même titre que les institutions financières et les professions juridiques indépendantes.

Animée par des experts nationaux et internationaux, cette manifestation vient consolider les efforts déployés par l'UTRF sur le plan de la sensibilisation et de la formation de cette catégorie de personnes assujetties. Elle vise à sensibiliser ces professionnels quant à leurs obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, et a été également l'occasion pour leur expliciter les modalités pratiques de mise en œuvre des mesures de prévention et de lutte contre ces crimes financiers.

Lors de la séance d'ouverture, Mr Hassan Alaoui ABDALLAOUI, Président de l'UTRF et Mme Aziza Rimane, Responsable du Département des Affaires Juridiques à Bank Al-Maghrib ont souligné l'importance de cet événement et ont mis l'accent sur l'importance cruciale de la contribution de ces professions à la prévention et à la lutte contre le blanchiment de capitaux. Tout en soulignant les avancées réalisées par le Maroc dans ce cadre, ils ont saisi l'occasion pour rappeler les défis qui attendent notre pays ayant trait à la nécessité d'assurer non seulement la conformité du dispositif national de LBC/FT, mais également le renforcement de son efficacité.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 05.37.574396

E-mail : n.sqalli@bkam.ma

Suivez nous sur Twitter : @BankAlMaghrib